

**Mémoire sur un nouveau genre de forceps : présenté dans la séance publique de l'Ecole royale de médecine de Bordeaux, le 6 septembre 1817 / par M. Brulatour.**

**Contributors**

Brulatour, P.  
Royal College of Surgeons of England

**Publication/Creation**

Bordeaux : Pierre Beaume, 1817.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/nka47qyf>

**Provider**

Royal College of Surgeons

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# MÉMOIRE

9

## SUR UN NOUVEAU GENRE DE FORCEPS,

PRÉSENTÉ

dans la Séance publique de l'Ecole royale  
de Médecine de Bordeaux,

LE 6 SEPTEMBRE 1817,

*Par M. BRULATOUR, Professeur de Médecine  
opératoire, Membre de la Société royale de Méde-  
cine de Bordeaux, etc.*



A BORDEAUX,

CHEZ PIERRE BEAUME, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE ROYALE,  
RUE DU PARLEMENT, N.º 39, ET ALLÉES DE TOURNY, N.º 6.

OCTOBRE 1817.



# MÉMOIRE

SUR

UN NOUVEAU GENRE DE FORCEPS.

---

MESSIEURS,

Les difficultés que l'on éprouve dans la pratique des opérations chirurgicales augmentent le zèle et développent le génie de celui qui s'y livre, et qui surtout cultive avec une ardeur soutenue cette partie importante de l'art de guérir.

Occupé de cet objet depuis plusieurs années, exerçant aussi l'art des accouchemens, je vais présenter un instrument que j'ai cru utile pour terminer ces opérations douloureuses, lorsque la nature ne peut se suffire à elle-même.

L'expérience de tous les jours apprend, en effet, que l'accouchement offre quelquefois de grandes difficultés, et requiert l'emploi de cet instrument connu sous le nom de *forceps*, dont l'application a été recommandée, dans une multitude de cas, par les auteurs les plus renommés.

M'adressant à des praticiens instruits, je n'ai pas besoin de détailler ici les cas où cet instrument devient nécessaire, ni d'exposer toutes les modifications que divers accoucheurs lui ont fait subir; il me suffira de dire que son invention remonte au seizième siècle, mais que ce fut surtout en 1743, que LEVRET, l'un des plus

habiles accoucheurs dont la France puisse se glorifier, perfectionna le forceps à un tel point que, de suite, les accoucheurs tant étrangers que nationaux l'adoptèrent, qu'il est encore usité de nos jours, et porte le nom de son auteur. Néanmoins PÉAN, BAUDELLOCQUE, TENANCE et DUBOIS y ont ajouté quelques modifications particulières, dont le but était d'en augmenter les avantages.

On est quelquefois obligé d'employer un autre instrument : je veux parler du *crochet*. Il est reconnu indispensable, quand l'enfant est mort, et que l'accouchement ne peut être terminé ni par l'opération de la main, ni par le moyen du forceps. ALBUGASIS, AMBROISE PARÉ, MAURICEAU, LAMOTHE, BURTON, LEVRET, SMELLIE, etc., s'en sont servis avec succès.

Malgré l'heureux emploi que différens auteurs ont fait du forceps et du crochet, et les nombreux exemples qu'ils nous ont laissés, on ne peut se dissimuler que, dans diverses circonstances, les difficultés semblent se multiplier à chaque instant, démontrent l'insuffisance des moyens usités, et réclament de nouveaux secours.

Ayant eu plusieurs occasions de voir des cas de cette nature, soit avec feus MM. CAZÉJUS et LAPEYRE, et d'autres accoucheurs estimables, soit dans ma pratique particulière, j'ai recherché les moyens d'agir avec plus de facilité et de sûreté qu'on ne pouvait le faire avec les agens connus.

En conséquence, j'ai fait ajouter au forceps ordinaire diverses pièces, dont voici une description succincte.

Mon forceps est composé de branches dont les cuillers sont unies au manche par le moyen d'une queue d'aronde, fixées à l'aide d'une vis, et susceptibles par ce mécanisme d'être changées à volonté (1). Ces cuillers sont de trois sortes : les unes sont semblables à celles du forceps de BAUDELOCQUE (2); d'autres sont analogues à celles-ci, mais creusées à leur partie interne par des sillons transverses plus ou moins profonds, et obliquement taillés, pour ne point gêner l'introduction de l'instrument (3); les troisièmes sont surmontées par des crochets qui se regardent, et peuvent être rapprochés au point de ne laisser entre eux qu'un intervalle de deux pouces et trois lignes (4).

Au-dessous de l'entablement qui succède au pivot, se trouve sur chaque branche une ouverture de forme ovale (5).

Un peu plus bas existe, sur la branche femelle, une autre ouverture traversée par une vis de pression qui se fixe sur la branche mâle (6).

Enfin, j'ai fait placer un peu plus inférieurement une échelle de proportion qui, vu sa mobilité, se déploie et sert à mesurer l'écartement des cuillers, ou bien se renferme dans l'épaisseur de la branche femelle à laquelle elle appartient (7).

(1) Voyez Fig. 2, B.; Fig. 3, B.; Fig. 5, C. D.

(2) Voyez Fig. 2, A.

(3) Voyez Fig. 3, A.

(4) Voyez Fig. 4. — Fig. 5, A.

(5) Voyez Fig. 3, C.

(6) Voyez Fig. 3, D.; Fig. 5, F.

(7) Voyez Fig. 2, F.; Fig. 5, G.; et Fig. 6.

Voilà en quoi consiste l'instrument que je présente. Je dois actuellement faire connaître l'utilité des additions que j'ai imaginées.

1.° L'échelle de proportion, dont j'ai parlé en dernier lieu, est destinée à apprécier le degré de rapprochement des cuillers, et, par conséquent, le degré de pression qu'elles exercent sur les parties qui ont été saisies : précaution fort utile, afin de ne pas compromettre l'existence de l'enfant, surtout lorsque l'on agit sur sa tête.

2.° La vis de pression a pour objet de rapprocher à volonté, et d'une manière graduée, les deux branches ; par-là il est moins à craindre que la fatigue de l'accoucheur ne fasse lâcher prise aux cuillers ; et quand la partie qu'on veut extraire est bien saisie, il est impossible de l'abandonner.

3.° Les ouvertures ovalaires, placées immédiatement au-dessous de l'entablement, ont pour usage de laisser passer un lac, lorsque le cas l'exige ; par ce moyen, on évite l'emploi d'une serviette, lequel est ordinairement incommode et insuffisant ; la manœuvre devient moins compliquée ; on exerce une traction plus uniforme ; et l'on réunit mieux toutes les puissances, en leur imprimant une même direction.

4.° J'arrive à l'objet le plus important. J'ai fait ajouter plusieurs cuillers sur le même manche, afin de ne pas multiplier inutilement ces instrumens, et de réunir en un seul ce que plusieurs peuvent présenter. Je l'ai fait aussi pour pouvoir changer seulement une cuiller, lorsqu'il y aurait de l'inconvénient à déplacer en même temps la branche opposée, et, enfin, pour ne pas perdre

un temps précieux en applications réitérées. Ainsi, je suppose qu'ayant placé déjà le forceps, je trouve que l'enfant est mort, et qu'alors je craigne de voir l'instrument lâcher prise, de suite j'ôte une cuiller, j'en substitue une seconde, dont les sillons transverses préviendront un glissement qui eût été inévitable. Il est encore possible que l'enfant soit mort depuis quelque temps, que le forceps ait été plusieurs fois appliqué sans succès : on conseille ordinairement, dans ce cas, l'emploi du crochet ; mais cet instrument a souvent l'inconvénient de n'extraire qu'une partie du corps sur lequel il agit, de léser et de déchirer le col de l'utérus, le vagin, la vessie, le rectum, etc. ; à l'aide des troisièmes cuillers de mon forceps, je suis à l'abri de ces graves accidens. Les crochets qui les surmontent se regardent et se protègent mutuellement ; ils n'agissent que sur les corps qui sont placés entre eux, et les amènent avec facilité ; ou, si la tête, par exemple, est trop volumineuse pour franchir les détroits, ils la divisent, et favorisent l'évacuation du crâne, que l'on eût été obligé d'opérer à l'aide d'instrumens piquans et tranchans dont l'emploi n'a pas toujours lieu sans danger.

Ainsi, MESSIEURS, l'instrument que je vous présente peut être employé dans tous les cas où le forceps ordinaire convient, et il est surtout utile dans ceux où ce dernier ne pourrait réussir. Il évite l'emploi de moyens dangereux, et simplifie les procédés opératoires ; enfin, il abrège les souffrances d'un sexe si intéressant dans les circonstances pénibles de la maternité.

*Explication de la planche.*

Les cinq premières figures présentent une réduction des deux tiers de la grandeur des instrumens.

FIGURE 1.<sup>re</sup> Forceps ordinaire.

FIGURE 2. Forceps nouveau, dont toutes les pièces sont réunies.

- A. A. Cuillers de la première espèce.
- B. B. Union de la cuiller avec le manche, par une queue d'aronde.
- C. Entablement.
- D. D. Lac traversant les deux branches.
- E. Vis de pression.
- F. Echelle de proportion déployée.

FIGURE 3. Forceps nouveau, dont les branches sont séparées; les cuillers étant de la seconde espèce.

- A. A. Cuillers vues à leur côté interne sillonné transversalement.
- B. B. Union de la cuiller avec le manche.
- C. C. Ouvertures ovalaires pour passer un lac.
- D. D. Ouvertures de la vis de pression.
- E. Ouverture allongée de la branche femelle, qui loge l'échelle de proportion.
- F. Ouverture allongée de la branche mâle, que traverse l'échelle de proportion, pour se déployer.

FIGURE 4. Forceps nouveau, dont toutes les pièces sont réunies; les cuillers étant de la troisième espèce, ou à crochets.

- A. Crochets.

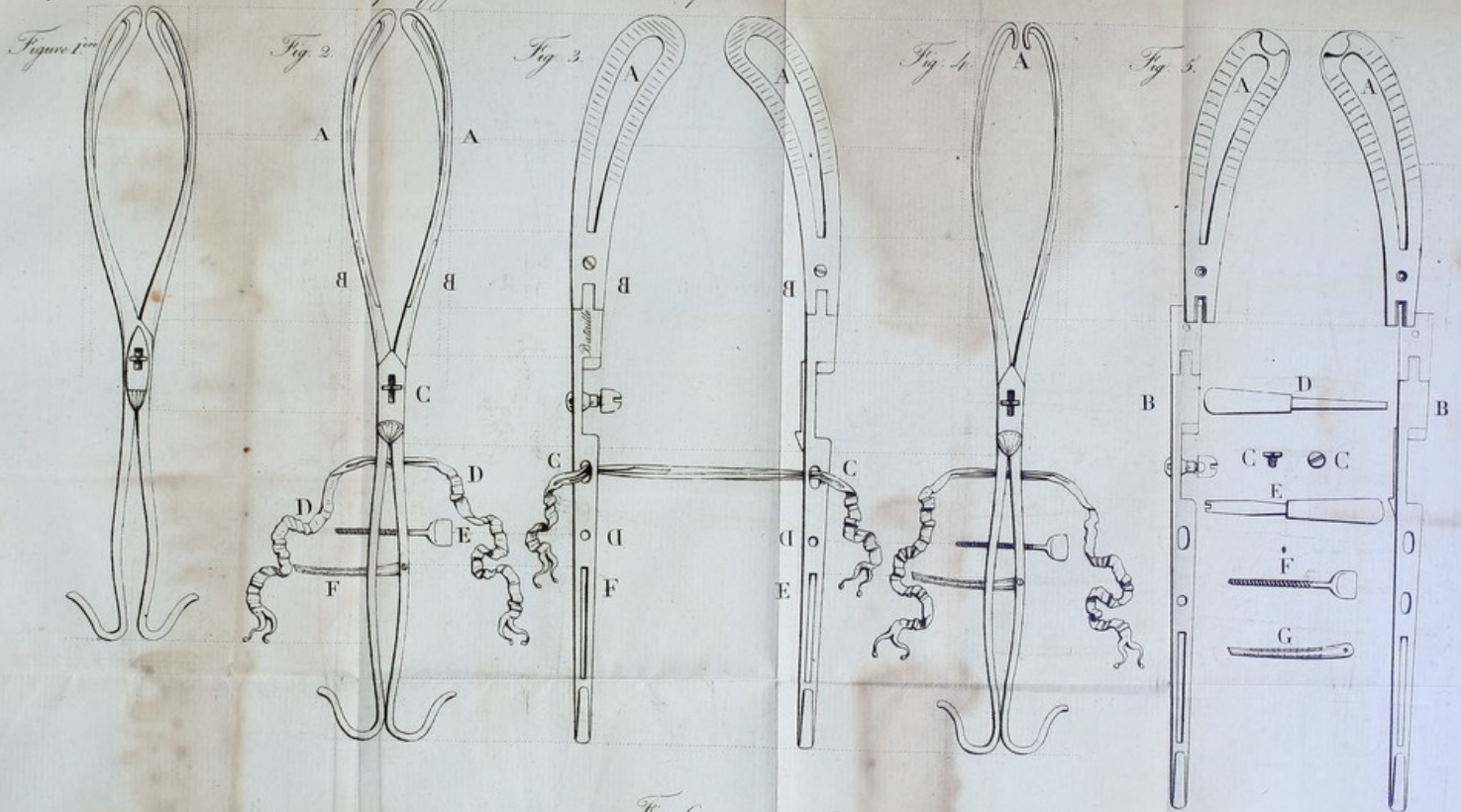
FIGURE 5. Forceps dont toutes les pièces sont séparées.

- A. A. Cuillers à crochets, vues à leur côté interne.
- B. B. Manches du forceps.
- C. C. Vis de la queue d'aronde.
- D. Tournevis.
- E. Autre tournevis pour le pivot de l'entablement.
- F. Vis de pression.
- G. Echelle de proportion.

FIGURE 6. Echelle de proportion du forceps, non réduite.

- A. Echelle destinée à mesurer l'écartement des première et deuxième espèces de cuillers. — Les numéros indiquent le nombre des pouces.
- B. Echelle pour la troisième espèce de cuillers. Le moindre écartement est de deux pouces trois lignes.

*Forceps nouveau présenté dans la séance publique de l'École Royale de Médecine de Bordeaux, le 6 Septembre 1817.  
par M. P.<sup>m</sup> Brulatour, professeur de Médecine opératoire.*



Echelle de 1 2 3 4 5 10 15 16 17 18 19 pouces.

Lacour Sculp.<sup>r</sup>

